

COMMUNIQUE DE PRESSE
Des mesures rapides suite au vol des casques grecs
Mémorial Interallié de Cointe

Ce jeudi 21 janvier 2021, la Régie des Bâtiments, la Ville de Liège, le Consul Honoraire de Grèce, le Comité de quartier et le Président de l'asbl du Mémorial Interallié se sont concertés lors d'une réunion d'urgence en ligne. Des solutions à court et moyen termes ont été trouvées afin de sécuriser le Mémorial Interallié de Cointe et de renouveler les pièces volées. De son côté, la police judiciaire a ouvert une enquête concernant le vol.

« Ce partenariat public-public permet de réagir rapidement pour renforcer la sécurité du site, mais aussi afin de permettre le déroulement de la cérémonie du 200e anniversaire du début de la guerre d'indépendance grecque, prévu le 25 mars 2021 au pied du monument où se trouvaient les casques grecs volés » indique Laurent Vrijdaghs, l'Administrateur général de la Régie des Bâtiments.

Pour Willy Demeyer, « il ne faut pas laisser le dernier mot aux vandales. Il est essentiel que les pouvoirs publics se mobilisent pour restaurer les monuments et lieux sacrés ».

Enquête judiciaire en cours

L'enquête est actuellement en cours pour retrouver les auteurs du vol et peut-être, récupérer les casques. Grâce aux témoignages recueillis, la Police de Liège a pu déterminer que le vol a eu lieu en plusieurs étapes entre le vendredi 15 janvier et le lundi 18 janvier 2021.

Les auditions des témoins ont eu lieu et les vidéos relevées sur les caméras de la Ville de Liège et sur des caméras privées sont à l'analyse. Un appel à témoins a également été lancé par le Parquet.

Solutions mis en place

En février 2021, la Régie des Bâtiments installera sur le site des caméras qui seront directement connectées au réseau de surveillance de la police locale de Liège, qui pourra ainsi intervenir directement en cas d'effraction.

De son côté, la Ville de Liège, en collaboration avec l'Université de Liège étudie la possibilité d'une reconstitution provisoire pour la cérémonie du 25 mars prochain, en attendant la reconstitution définitive des casques à l'identique.

Parallèlement, un groupe de travail constitué de la Régie des Bâtiments et des services de la Ville de Liège est mis en place afin de prendre des mesures de sécurité supplémentaires et d'améliorer l'entretien du site.

Un autre Groupe de Travail, sous l'égide de Roland Léonard, Echevin en charge des Travaux, se concentrera, avec le Consul Honoraire, sur les aspects de la restauration du monument. **Pour Roland Léonard « grâce à l'expertise de notre Cellule Art public, nous serons en mesure de proposer le 25 mars une stèle provisoire pour la tenue de la commémoration et nous accompagnerons le projet de restauration définitive du monument grec ».**

Le financement des mesures est pris en charge par la Régie des Bâtiments alors que l'entretien du monument est délégué à la Ville de Liège, notamment dans le cadre de la prochaine cérémonie.

Sécurisation actuelle du site

Actuellement le site est encadré par des barrières qui couvrent également d'autres infrastructures n'appartenant pas à l'État belge. En effet, le site rassemble la tour qui est propriété de l'État belge et est donc gérée par la Régie des Bâtiments, et la Basilique du Sacré-Cœur qui est la propriété de l'ASBL « Monument régional du Sacré-Cœur ». La fermeture de ces barrières dépend donc des deux entités.

En plus de ces barrières autour du site, la Régie des Bâtiments a installé des grilles directement autour du monument grec où les casques ont été volés. Lors du vol du 17 janvier 2021, certains barreaux ont cependant été coupés et la chaîne de la grille mobile cisailée.

Tant la Ville de Liège que la Régie des Bâtiments se réjouissent de la bonne collaboration initiée pour, à l'avenir, préserver et mieux protéger nos lieux de mémoire.

Laurence COMMINETTE
Responsable de la Communication
Cabinet du Bourgmestre
Willy Demeyer
04/221.81.32